

## **COPIE DE RÉOLUTION**

Séance ordinaire des membres du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des séances le lundi 2 mars 2009 à 20 h, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de la mairesse madame France St-Laurent, les conseillers Hugues Dionne, Michaël Ouellet, Anne A. Racine et Nathalie Pelletier. Le secrétaire-trésorier et directeur général Jean Robidoux est également présent. Sont absents les conseillers Pierre Laplante et Nathalie Bélanger.

**Certifiée copie conforme de la résolution 2009-03-58**

### **Demande d'assistance financière**

Considérant la politique familiale de la Municipalité de Sainte-Luce;

Considérant que la Municipalité désire encourager l'utilisation des couches de coton, visant à réduire l'utilisation des couches jetables;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Anne A. Racine et unanimement résolu que les nouveaux parents qui résident sur le territoire de Sainte-Luce et qui optent pour l'utilisation des couches en coton, recevront un remboursement de 100 \$ sur preuve d'achat de 200 \$ de couches de coton.

---

Jean Robidoux,  
Secrétaire-trésorier et directeur général  
6 mars 2009